

[Tempête Alex](#)

## **Solidarité métropolitaine : Appel aux dons pour nos communes sinistrées**

---

48 heures après la tempête qui a donné lieu à des records historiques de pluies sur la Métropole Nice Côte d'Azur, **les services de la Métropole sont toujours à pied d'œuvre pour accompagner au mieux les populations touchées par ces intempéries.**

La première priorité, alors que de nombreux villages restent aujourd'hui inaccessible par les routes, **est de permettre l'acheminement de denrées alimentaires, des biens de première nécessité ainsi que des équipements de premier secours identifiés comme nécessaires.**

Afin de coordonner au mieux cette distribution, les services Métropolitains, en lien avec les communes les plus touchées, ont réalisé un recensement des besoins.

**Vous êtes nombreux à nous avoir fait part de votre volonté d'aider les personnes sinistrées.**

[Afin de répondre à l'urgence, votre aide peut être avant tout matérielle :](#)

- Denrées non périssables (pâtes, riz, farine, sucre, huiles, compotes, conservées, bonbons, café, gâteaux secs...),
- Produits nourrissons (boîtes de lait, petits pots, couches, lingettes, cotons...)
- Des produits de premières nécessités : des bougies, des piles, des lampes, des couvertures,
- Produits d'hygiène (papier toilette, shampoing, savons...)
- Eau potable,
- Lait,
- Vaisselle jetable,
- Ustensile De cuisine (ouvre boîte, casseroles, récipients hermétiques), Jouets neufs,
- Vêtements neufs en raison de la Covid19, chaussures ...
- Nourriture pour animaux.

**Ne seront acceptés que les produits précédemment listés.**

**Tous ceux qui souhaitent participer à cet élan de solidarité sont invités à déposer les dons au Palais Nikaia à Nice - 163 Boulevard du Mercantour - de 8h30 à 19h, tous les jours à partir de ce jour pour les dons en nature et dons par chèque et de demain pour les dons en espèces.**

**Depuis ce centre, les services de la Métropole organisent le dégroupage et le redéploiement dans les communes sinistrées.**

**A partir de demain lundi 5 octobre, les dons EN NATURE EXCLUSIVEMENT, pourront être déposés dans les centres AnimaNice de 8H30 à 19h :**

2 pont René Coty - 06300 NICE

46 rue Auguste Pégurier – 06200 NICE

Centre AnimaNice Caucade  
111 ave Sainte-Marguerite - 06200 NICE

Centre AnimaNice Las Planas  
1 rue Fabre - 06100 NICE

Centre AnimaNice Cimiez  
Place Emile Begnis  
49 avenue de la Marne – 06000 NICE

Centre AnimaNice Pasteur Camille  
Claudel  
4 rue Maurice Maccario - 06300 NICE

Centre AnimaNice Costanzo  
13 rue Georges Ville – 06300 NICE

Centre AnimaNice Saint-Antoine  
10-12 Place Dominique Fighiera – 06200  
NICE

Centre AnimaNice Fabron  
235 ave de la Lanterne - 06200 NICE

Centre d'animation et des loisirs Saint-  
Pancrace  
465 route de Pessicart - 06100 NICE

Centre AnimaNice Gorbella  
63 bd Gorbella - 06100 NICE

Centre AnimaNice Sainte-Marguerite  
71 avenue Sainte-Marguerite - 06200  
NICE

Centre AnimaNice La Costière  
178 chemin de la Costière – 06000 NICE

Centre AnimaNice La Madeleine  
280 bd de la Madeleine - 06200 NICE

Centre AnimaNice Saint-Isidore  
136 boulevard des Jardiniers - 06200  
NICE

Centre AnimaNice La Vallière

Concernant le **Fonds d'urgence au profit des populations des communes sinistrées, un don numéraire peut être réalisé via le site internet [nicedotedazur.org](http://nicedotedazur.org) ou au Palais Nikaia directement.**

**Pour toute question, un numéro est à votre disposition : 04 97 13 29 99**

**En vous remerciant par avance de l'écho que vous pourrez réserver à cette information.**

**Contacts presse** : Elodie Lestrade – 04.97.13.26.32 – [elodie.lestrade@nicedotedazur.org](mailto:elodie.lestrade@nicedotedazur.org)  
Elodie Ching – 04.97.13.51.08 – [elodie.ching@nicedotedazur.org](mailto:elodie.ching@nicedotedazur.org)